

Mots-clés : Pirogue, navigation, bac (Haut Moyen Âge).

**PIROGUE CAROLINGIENNE D'URÇAY – VIII^e- X^e SIECLES
Commune d'Urçay (Allier)**

O.A. n° 03-9633. Autorisation DRAC/SRA Auvergne-Rhône-Alpes du 2 juin 2025



Pirogue d'Urçay lors de son dégagement. Cl ; O. Troubat

Description

Datée au C¹⁴ calibré à 2 sigma entre 770 et 980 après J.-C., elle est taillée dans un tronc de bois de chêne très nouveau. Le diamètre médian correspond à un chêne ou partie de chêne d'environ 150 ans. L'arbre utilisé a poussé en milieu ouvert, à moins qu'on ait utilisé une partie du houppier, ce qui expliquerait la concentration de nœuds dans la partie basse la plus large.

La longueur restante est de 7.29 m avec une proue en bon état et un bois conservant beaucoup d'aubier à l'avant de l'esquif. L'arrière s'élève progressivement formant une levée qui, prolongée de quelques décimètres, permettrait d'arriver au niveau du haut des flancs conservés. Si c'est bien le cas, la pirogue devait mesurer à l'origine entre 7.60 m et 7.80 m.

Le fond de la pirogue est taillé à l'herminette et les parois intérieures égalisées à la doloire avec des finitions à l'herminette. L'extérieur est laissé brut. Il est inhabituellement épais de 5 à 7 cm hors nœuds. Ceux-ci, nombreux dont 2 en dessous, amènent parfois l'épaisseur du fond à 13 cm. Pour renforcer la proue et la sole, des surépaisseurs sont ménagées dont un pré-gradin et un gradin – sorte de petit banc – à la proue, puis plusieurs nervures intérieures – surépaisseurs de bois en forme de bande de 10 cm de large et 3 à 5 cm d'épaisseur rejoignant paroi à paroi.

Les flancs sont plutôt épais avec 3 à 4 cm. Ils sont asymétriques, le bâbord étant droit et le tribord intérieurement concave épousant la forme du tronc. La possibilité d'une déformation due à l'alternance air-eau est infirmée par la bonne qualité du bois, garni de son aubier et sans fente et par les traces d'herminette d'évidage à l'intérieur. La hauteur des flancs est faible, avec une moyenne de 25 cm intérieure dans les parties bien conservées. La largeur de la sole et de la place disponible entre les deux flancs est inférieure à 40 cm dans la moitié avant rendant

difficile la position assise. A partir de la moitié elle s'évase vers l'arrière pour atteindre 60 cm de large.

Une pirogue de pêche ou une pirogue de bac

Sur le flanc bâbord extérieur, à mi-longueur du bateau, une mortaise carrée permet de caler un bois d'environ 10 x10 cm. Il pourrait s'agir de la fixation d'un balancier, possibilité accentuée par la forme convexe et la faible hauteur de ce flanc, peu propice à la charge, mais offrant une stabilité optimale pour la pêche. La découverte d'un poids de filet en pierre dans la zone de fouille en dehors de la pirogue pourrait accréditer cette possibilité, mais son lien à la pirogue est incertain. A la proue, un autre orifice de 3 cm de diamètre est ménagé, dans lequel un reste de bois est fiché, qui dépasse en-dessous mais devait dépasser à l'origine aussi en haut. Il pourrait s'agir d'un bois d'amarrage dans le cas d'une pirogue de pêche. La pêche est très présente au haut Moyen Âge sur le Val de Cher, comme le montrent les découvertes des pêcheries fixes de cette période à Montluçon, Saint-Victor, Vaux dans le département de l'Allier et Ainay-le-Vieil et Colombiers dans le département du Cher. Par contre, le poids de la pirogue est estimé à 180 kg. Sa propulsion ne peut se faire que par poussée par bourde sur le fond. L'équilibre est difficile mais possible sur la partie arrière dont la largeur est suffisante, mais les flancs bas risquent d'embarquer l'eau à la manœuvre.

Une autre possibilité d'usage de cette mortaise serait un calage pour rejoindre une autre pirogue en parallèle. Un plancher rejoint alors les deux pirogues et permet de servir de bac. Plusieurs des caractéristiques de la pirogue d'Urçay se retrouvent dans les pirogues des types du Haut Moyen Âge et Moyen Âge classique destinées à cet usage : coupes transversales en forme de caisson à fond plat, embarcations plus larges que hautes, étroitesse du fond, proues remontant en angle obtus, trous individuels au niveau de la proue, dispositif de maintien d'écartement des bateaux, encoches et traces d'agencement sur les parois extérieures.

Deux encoches importantes pourraient être liées au trou de proue. L'une d'elle, à l'extérieur bâbord avant, entame la proue verticalement sur 9 cm. L'autre est ménagée dans le pré-gradin bâbord et peut accueillir une pièce de bois horizontale de 10 à 15 cm de diamètre, dans le sens de la pirogue. Si ces dispositifs sont prévus pour le plancher, ils pourraient être fixés par la gournable présente dans le trou ménagé dans la poupe. Cette position de liaison, tirant la pirogue sur son côté bâbord, est compatible avec un raidisseur/écarteur placé à tribord dans la mortaise du milieu d'esquif, face à la 2^e pirogue du bac. Quant au bois parallèle dans la pirogue, il pourrait servir de support au plancher. L'arrière est hélas manquant, pour confirmer la liaison à la poupe. Selon les exemples conservés par ailleurs, le plancher et les liaisons étaient reliés par des branches de saule souples.

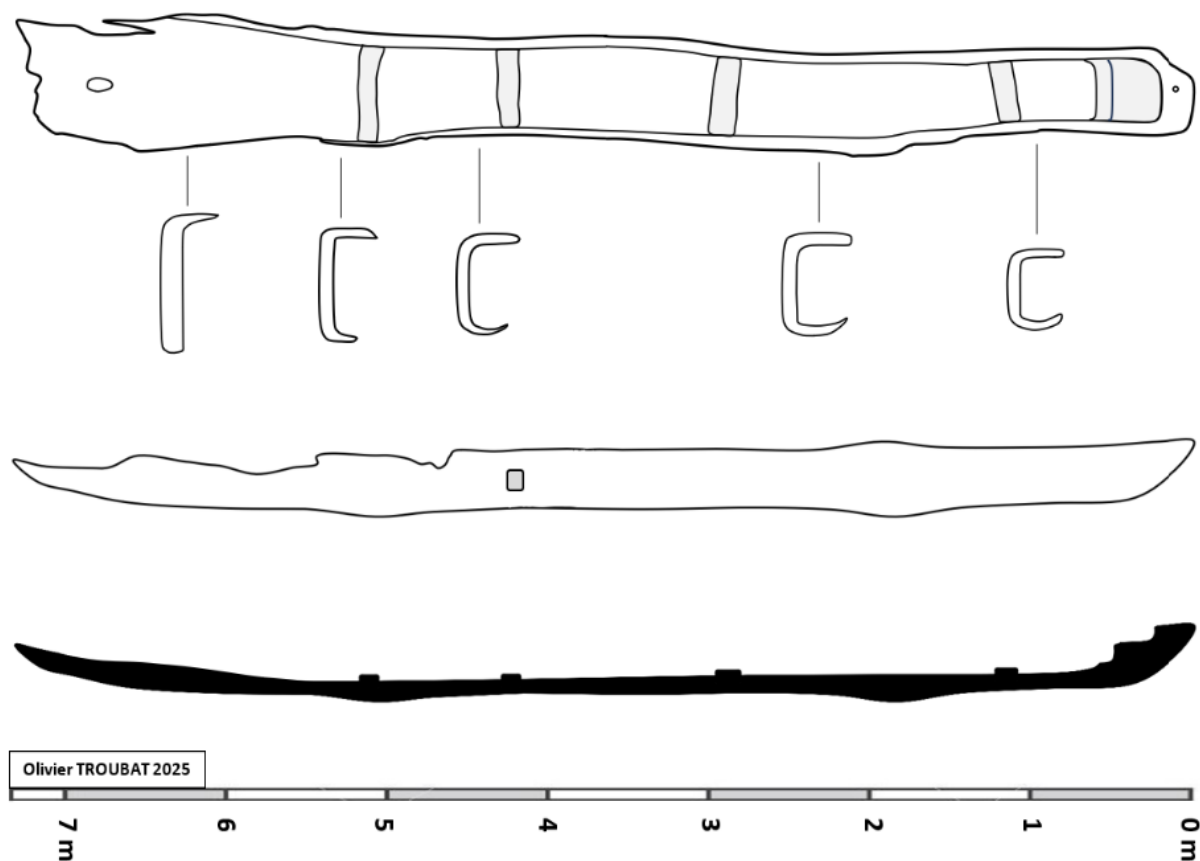
Cet usage en partie de bac pourrait expliquer la faible largeur de la moitié avant, où il est difficile de circuler où même de s'asseoir et la bonne conservation des traces d'outillage intérieures de la pirogue, qui ne montre pas d'usure d'usage. Par contre, dans les parties les mieux conservées – en comptant que l'observation en immersion à faible profondeur n'est jamais très exacte et que les photos de vérification sont difficiles à faire - il n'a pas été observé d'autres traces de liaison.

Si cet usage de bac s'avérait exact, il faut chercher la provenance de la pirogue en amont, sa situation actuelle étant au tout début de la commune d'Urçay. Sur les communes de Meaulne (03) et Valigny (18) mais aussi au niveau des hameaux de

Magnoux (Meaulne/03) et Grandfond (Epineuil-le-Fleuriel/18), où des passages anciens du Cher existent et sont matérialisés par des chemins aboutissant à la rivière.

Un bateau adapté à son environnement immédiat

La pirogue est peu hydrodynamique avec ses nombreux nœuds dont au moins deux sous le bateau. Elle a un fond épais par rapport à ses flancs, ce qui lui assure une bonne stabilité. Plutôt lourd, avec un poids estimé à environ 180 kg, ce n'est pas un bateau de distance, difficilement manipulable autrement que par poussée à la bourde s'appuyant sur le fond. Ce n'est pas non plus un bateau de charge navigant en solo en raison de la faible hauteur de ses flancs. Le Cher a une pente encore forte dans cette zone de 4 km allant de Meaulne en amont à Urçay en aval, avec une moyenne de 1m/km. Il est difficile de faire de grandes distances vers l'amont avec cette configuration. La pirogue d'Urçay, lourde et stable, est adaptée à un environnement de très courtes distances.



Dessin zénithal, coupes, dessins profil et fond de la pirogue d'Urçay. D.A.O. O. Troubat

Olivier Troubat

Avec la collaboration de Patrick Defaix, Claude Dorlet, Marie Du Mesnildot, Jacques Fradin, Alain Gourbet, Anthony Gauthier, Laure Godefer, Joseph Henry, Alain Joly, Elise Nectoux.